

DELIBERATION 2025-14 –Création de postes

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 6 octobre 2025 à ARUDY,
Le conseil d'administration du CIAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses
séances,
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

2IEME CONVOCATION

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; DESSEIN Michaël, Elu ; PARIS Rémi, Elu ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes handicapées ;

EXCUSÉS : AUSSANT Claude, Elu ; BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions.

OBJET : CREATION DE POSTE : INFIRMIERE CADRE DE SANTE PARAMEDICAUX

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Monsieur le Président rappelle que par délibération N° 2025-02 en date du 19 février 2025, un poste d'infirmière coordinatrice dans le grade d'Infirmier Territoriaux en soins généraux a été créé.

Il convient toutefois d'élargir cet emploi au grade de Cadre de Santé Paramédicaux (catégorie A) afin de permettre un recrutement par intégration directe de l'agent qui a satisfait aux tests de recrutement.

Le rapport entendu, étant précisé que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à l'unanimité lors de la séance du 30 septembre 2025 pour la création de cet emploi à temps complet.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents - « Pour » : 7 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix,

- **DÉCIDE** à compter du 1^{er} novembre 2025, la modification de la délibération N° 2025-2 du 19 février 2025, afin d'ouvrir ce poste au grade de Cadre de Santé Paramédicaux (catégorie A).
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CCVO,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

